



PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2018

SÉANCE ORDINAIRE

1. PRÉSENCES ET QUORUM

PRÉSENTS:

**M. Bruno Roy
M. Gérard Desjardins
M. André Blouin
M. Rodrigue Ouellet
M. Gervais Parent**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 18-61** Tout en laissant le point varia ouvert,
Il est proposé par monsieur Gervais Parent,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu unanimement:
QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2018

- 18-62** Il est proposé par monsieur Bruno Roy
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mars 2018.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 MARS 2018

- 18-63** Il est proposé par monsieur André Blouin,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mars 2018.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2018

- 18-64** Il est proposé par monsieur Gervais Parent,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mars 2018.

6. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

- 18-65** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Gérard Desjardins
et résolu unanimement :
QUE les membres du Conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du mois de mars d'une somme de **46 315.57\$**.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée secrétaire-trésorière, certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2018 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.



Josette Bouillon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

7. CORRESPONDANCE

DÉPÔT DE DOCUMENTS AUX ÉLUS

- Rapport des revenus et dépenses du mois de mars 2018.
- Dépôt de l'inventaire de la citerne 24

PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2018

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule **du 7 au 13 mai**;

Considérant que le thème « Agir pour donner du sens » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

Considérant que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

Considérant que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il et d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

Par conséquent, je Jean-Pierre Bélanger, maire de la municipalité de Saint-Charles-Garnier, proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018 « **Semaine de la santé mentale** » dans la municipalité de Saint-Charles-Garnier et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce Agir pour donner un sens.

PRÉAVIS DE VÉRIFICATION MÉCANIQUE /DODGE

18-66

Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise monsieur Roberto Fortin à faire effectuer la vérification mécanique du camion Dodge, pour la S.A.A.Q., chez le centre du camion Denis de Rimouski.

CAMION DODGE /ÉVALUATION DES RÉPARATIONS

18-67

Il est proposé par monsieur Gérard Desjardins,
appuyé par monsieur Gervais Parent
et résolu unanimement :

QUE le Conseil accepte l'évaluation de pièces et de main-d'œuvre du garage St-Laurent Inc. de St-Luce, pour la réparation du camion Dodge.

Prix : 2 530.01\$ (incluant les taxes et le tarif horaire)

Tarif horaire. 62,00\$

UTILISATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Fabrique Saint-Charles-Garnier

- 18-68** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal autorise la Fabrique Saint-Charles-Garnier à utiliser la salle municipale, le 20 mai prochain pour un dîner dans le cadre de la messe de secteur.

LOCATION DES DEUX SALLES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Mme Sylvie Charrette

- 18-69** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Gervais Parent et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal autorise la location de la salle municipale à madame Sylvie Charette, le 19 mai 2018 pour une réunion de famille.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

Si musique, un droit devra être payé à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN).

LOCATION : 80.00\$

SOCAN : selon le tarif en vigueur

7. CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ

- 18-70** Il est proposé par monsieur Gervais Parent, appuyé par monsieur André Blouin et résolu unanimement :
QUE le Conseil autorise un montant de 60\$ en tant que membre corporatif, au Centre de mise en valeur des Opérations Dignité.

8. OFFRE DE SERVICE DE PM LAVAGE HAUTE PRESSION / 9363-4780 QC INC.

- 18-71** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Gérard Desjardins et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service de PM Lavage haute pression/9363-4780 Québec Inc. pour le nettoyage haute pression de l'intérieur du garage municipal.
Prix : 2 000,00\$ plus taxes

9. NOMMER UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DU CENTRE RÉGIONAL SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU BAS-SAINT-LAURENT (C.R.S.B.P.)

18-72 Sur une proposition de monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Gervais Parent

Il est unanimement résolu de nommer monsieur André Blouin représentant de la municipalité auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

18-73 Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :

QUE le Conseil autorise MM Gervais Parent et Gérard Desjardins à participer à une séance de formation et d'échange afin d'acquérir des outils nécessaires à leur fonction et d'être sensibilisé aux enjeux de la famille, des aînés et des tout-petits.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT

18-74 Il est proposé par monsieur Gervais Parent,
appuyé par monsieur André Blouin
et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier adhère à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent pour 2018-2019.

Coût d'adhésion : 75\$

8. MRC DE LA MITIS

Compte-rendu de monsieur Jean-Pierre Bélanger sur la dernière séance du Conseil des maires.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 224 ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

18-75 **ATTENDU QUE** la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales de se doter d'un code d'éthique

et de déontologie applicable aux élus municipaux;

ATTENDU QUE les municipalités doivent adopter avec ou sans modification un nouveau code d'éthique et de déontologie pour les élus à la suite des élections municipales du 5 novembre 2017 ;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné par le conseiller monsieur Gérard Desjardins le 2 mars 2018;

ATTENDU QUE le projet de règlement no 224 a été adopté à la séance du 2 mars 2018.

Il est proposé par monsieur André Blouin,
appuyé par monsieur Gervais Parent
et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal adopte le règlement no 224 établissant un code d'éthique et de déontologie révisé pour les élus municipaux.

11. GARAGE MUNICIPAL

Sans objet

12. ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

18-76 Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Gervais Parent
et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal retient la soumission de Sel Warwick de Victoriaville pour l'achat de 25 ballots de calcium en flocons. Prix **560\$** du ballot de 1000 kg.

13. VOIRIE

Demande liste de prix et taux de machinerie ainsi que le prix du gravier à divers entrepreneurs

18-77 Il est proposé par monsieur Gérard Desjardins,
appuyé par monsieur André Blouin
et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier invite quelques entrepreneurs à transmettre pour nos travaux en voirie de cette année :

- la liste de leur machinerie et leur taux horaire

- le prix de divers graviers

Date limite : 4 mai 2018

Entrepreneurs suggérés :

- Les constructions Jalbert et Pelletier
- Les entreprises Ernest Normand
- Les excavations Dany Desrosiers

14. DEMANDE DE CANDIDATS AU POSTE DE MANŒUVRE POUR UNE BANQUE DE NOMS

18-78 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Gérard Desjardins et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal demande des candidatures pour le poste de manœuvre afin de créer une banque de noms. À inscrire dans le journal « Le Charlois »

15. DOSSIERS DES ÉLUS

Projet de patinoire extérieure pour la prochaine saison hivernale.

16. VARIA

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

18-79 Il est proposé par monsieur Gérard Desjardins, appuyé par monsieur André Blouin et unanimement résolu de lever la séance à 20h35.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dir.gén. et sec.-trés.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.